

Parcours de professionnalisation des maîtres délégués du 1er degré Année 2

6 raisons de se former quand on est suppléant !



Établissement d'enseignement supérieur

39 rue Notre-Dame des Champs – 75006 Paris –

Tél : 01 44 39 45 90 – Mel : contact@isfec-idf.net – Site : www.isfecafarec.net

Code NAF : 8542Z – SIRET : 302 097 852 00024

L'ensemble de l'équipe administrative et de formation de l'Institut est heureux de vous accompagner vers le métier d'enseignant.

« Eduquer, passion d'espérance » est une conviction qui nous guide au quotidien, aussi bien pour accompagner les élèves que les adultes en formation. L'équipe constituée par Laurence Tricot est composée de formateurs experts qui pour un grand nombre d'entre eux sont également enseignants en responsabilité de classe. Ils vont vous transmettre les attendus du métier à partir des textes qui encadrent cette profession et ils vont travailler avec vous les gestes professionnels, les contenus d'enseignement et les postures éthiques, relationnelles et éducatives.

Les chefs d'établissement et les collègues avec qui vous travaillez chaque jour partagent avec vous le métier réel au cœur de la communauté éducative. Le cœur battant de l'Enseignement catholique est là : au cœur des établissements scolaires participant chacun à la mission commune.

L'ISFEC peut vous proposer également des parcours de formation et de préparation aux concours (MASTER MEEF, concours interne exceptionnel pour le premier degré, CAER-PC pour le second degré)

Nous formons des vœux pour que vous puissiez trouver dans l'accompagnement au métier d'enseignant une voie de développement et d'avenir qui fasse sens pour chacun d'entre vous.

L'équipe de l'Entrée par l'emploi

L'ISFEC AFAREC, UNE EQUIPE POUR VOUS ACCOMPAGNER

ISFEC AFAREC IdF		
39 rue Notre-Dame des Champs – 75006 Paris – Tel : 01 44 39 45 90 – Site : www.isfecafarec.net		
Directeur	ALBERICI Gérald	g.alberici@isfec-idf.net
Adjointe de direction (secteur entrée par l'emploi)	TRICOT Laurence	l.tricot@isfec-idf.net
Ingénieure numérique	LOUIS Anne-Christine	ac.louis@isfec-idf.net
Documentaliste	ZIPPER Thomas	t.zipper@isfec-idf.net

LE PARCOURS DE FORMATION

Formation des stagiaires		
Responsable des parcours	TRICOT Laurence	l.tricot@isfec-idf.net
Responsable administrative	DE LARMINAT Marie	m.delarminat@isfec-idf.net
Responsable numérique MOODLE	LOUIS Anne-Christine	ac.louis@isfec-idf.net
Connaissance du projet de l'EC	JULIEN Victoire	v.julien@isfec-idf.net

174 HEURES DE FORMATION sur 4 ans

116 heures en présentiel, en distanciel synchrone et en distanciel asynchrone dans les locaux de l'ISFEC AFAREC

Années	Nombre heures	Programmation	Contenus (à titre indicatif)
Année 1	Entre 24 et 36	6 parcours	Prendre sa classe en main. Se doter d'outils Didactique : lire, construire le nombre
Année 2	24	1 parcours	Adapter Didactique : écrire, résoudre des problèmes
Année 3	24	1 parcours	Commencer à différencier Didactique : enseigner la géométrie, étudier la langue
Année 3 ou 4	32	1 parcours	Préparation du concours exceptionnel

Le Père Laurent STALLA BOURDILLON est le prêtre accompagnateur de l'ISFEC AFAREC IdF.

Son bureau se situe dans l'Oratoire, à l'entrée de l'escalier B10. Pour le contacter : lstalla@wanadoo.fr

TABLE DES MATIÈRES

PROFESSEUR DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE.....	.5
DANS UNE LOGIQUE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES.....	6
LE PARCOURS DE FORMATION.....	7
DESCRIPTIF DE LA FORMATION.....	8
Année 2.....	8
MOYENS PEDAGOGIQUES.....	9
OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT.....	9
EVALUATION.....	10
POLITIQUE D'INCLUSION.....	10
INSCRIPTIONS.....	10

PROFESSEUR DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Le texte d'orientation intitulé « **Être professeur dans l'Enseignement catholique** », approuvé par le Comité national de l'Enseignement catholique le 6 juillet 2007, définit le rôle du professeur dans un établissement catholique d'enseignement et la manière dont les professeurs sont accueillis, formés et accompagnés. « Ce texte se veut donc d'abord un message de reconnaissance et de confiance envoyé par le Comité national de l'Enseignement catholique aux professeurs, premiers acteurs de la mission d'enseignement et d'éducation de l'école. »

Les professeurs sont des passeurs de savoirs, de compétences et d'humanité. Ils ont à développer chez leurs élèves l'humanisation par la culture et la maîtrise des connaissances. En conséquence, il est nécessaire de multiplier les approches pédagogiques et éducatives et de se référer à trois principes pour le rôle du professeur :

- Donner du sens aux apprentissages scolaires ;
- Habiter les procédures d'évaluation par un regard sur la personne ;
- Construire du lien social.

Les professeurs sont membres d'une communauté éducative. « Tout adulte présent dans un établissement scolaire contribue à l'éducation : qu'il le veuille ou non, ses attitudes, ses choix et ses prises de position, ou leur absence, traduisent sa conception de l'homme. »

Chaque enseignant prend connaissance et participe au projet éducatif de l'établissement catholique d'enseignement. « La proposition explicite de la foi chrétienne, [...] relève de la réponse libre du professeur à l'appel à l'engagement que lui adresse le chef d'établissement. »

Les professeurs sont dans un établissement associé à l'Etat. « L'association à l'État, fondée sur la loi de 1959, ou loi Debré, et sur la loi du 31 décembre 1984, ou loi Rocard pour l'enseignement agricole, est l'incontournable condition d'existence d'établissements privés sous contrat accessibles à tous, et elle fonde la capacité de développer, sous la responsabilité du chef d'établissement, un projet éducatif spécifique.

Elle tend à garantir un déroulement de carrière des professeurs analogue à celui de leurs homologues de l'Enseignement public. Elle exprime aussi la volonté de l'Enseignement catholique de participer aux réponses que l'ensemble du système éducatif doit donner aux défis qu'il rencontre. »

DANS UNE LOGIQUE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation¹

« Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres.

Ce référentiel de compétences vise à :

1. **Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs** communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. **Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation**, dans leur contexte d'exercice.
3. **Identifier les compétences professionnelles attendues.** Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue. ». Sont ainsi définies :
 - des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
 - des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
 - des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).»

« Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments » ». Outre cette définition proposée par le B.O. n°30 du 25 juillet 2013, on peut trouver différentes définitions de la compétence mais toutes ont en commun les caractéristiques suivantes soulignées par Philippe Astier : « la compétence n'est pas innée, elle est acquise ; elle est spécifique à une classe de situation ; elle est personnelle, subjective, en lien avec un contexte et avec l'action. »

Une compétence est toujours inférée. La validation d'une formation par compétences est collégiale et institutionnelle. Elle s'opère en fin d'année par un croisement des points de vue des différents protagonistes responsables de l'accompagnement et de la validation des stagiaires. La logique d'une formation par compétences est différente d'une logique prescription/application, du cours-type reproductible quels que soient les élèves et les contextes, d'un rapport mécanique enseignement / apprentissage. Cette priorité oriente les propositions de formation à l'ISFEC AFAREC IdF.

En conséquence, l'exercice du métier d'enseignant et les temps de formation à l'institut de formation doivent favoriser les mises en œuvre, la mise à disposition et le développement de ressources, la clarification des attendus chez les élèves et le retour réflexif.

¹ Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013

LE PARCOURS DE FORMATION

Ce parcours a pour objectif de développer les compétences professionnelles des entrants dans le métier d'enseignants selon les 5 axes suivants :

AXE 1 : ANALYSE ET ADAPTATION DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN TENANT COMPTE DU NOUVEAU MÉTIER À APPRENDRE ET DE SON NOUVEL ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

1.1 : Etre enseignant, identité professionnelle et positionnement relationnel

1.2 : Outils numériques : prise en main de la plateforme

AXE 2 : PRISE EN COMPTE DES ÉLÉMENTS RÉGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS DE SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL EN LIEN AVEC LES RESPONSABILITÉS ATTACHÉES A SA FONCTION

2.1 : L'institution scolaire et l'Enseignement catholique

2.2 : Cadre réglementaire, droits et obligations des enseignants

AXE 3 : COMPÉTENCES RELATIONNELLES, DE COMMUNICATION ET D'ANIMATION FAVORISANT LA TRANSMISSION, L'IMPLICATION ET LA COOPÉRATION AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ET DE SON ENVIRONNEMENT

3.1 : La relation à l'élève et au groupe classe

3.2 : La relation de coopération au sein de la communauté éducative

AXE 4 MAÎTRISE DES CONTENUS DISCIPLINAIRES ET DE LEUR DIDACTIQUE

4.1 : Contenus disciplinaires et programmes

4.2 : Didactique en mathématiques et en français

AXE 5 GESTES PROFESSIONNELS ET PRÉPARATION DE LA CLASSE

5.1 : Processus d'apprentissage et méthodes pédagogiques

5.2 : Planification de son enseignement et évaluation

5.3 : Pratiques professionnelles aux étapes clé

5.4 : Prise en compte de la diversité des élèves dans le cadre de l'Education inclusive

DESRIPTIF DE LA FORMATION

Année 2

Parcours de professionnalisation du 27 novembre 2024 au 09 avril 2025

Public : maîtres délégués ayant participé à l'un des trois parcours de l'année 1 ou ayant plus d'un an d'exercice sans aucune formation.

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées
Mercredi 27 novembre 24	9h30-12h30	1.1	Faire un point sur la construction de son identité professionnelle	CC14, P3
		3.1 3.2	Interroger son positionnement, sa posture, climat de classe instauré	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
		5.3 5.4	Se doter de repères sur les différents troubles et situations de handicap	CC4, P4
	13h30-16h30	5.4	Rédiger des PPRE, PAP...	CC4, P1, P3, P4
		4.1 4.2	Elaborer une séance prenant en compte la diversité des élèves	P1, P2, P3, P4, P5
		1.2	Utiliser la plateforme de la formation	CC9
Mercredi 18 décembre 24	16h30-18h30 Distanciel synchrone	1.1	Expérimenter et, à partir de traces de l'activité, proposer des éléments d'analyse Mutualiser avec les autres formés	P3, CC10, CC14
Mercredi 22 janvier 25	9h30-12h30	4.1 4.2	Connaître et utiliser les programmes et le socle commun Se mettre à niveau des connaissances disciplinaires en français, dans les activités d'écriture	P1
	13h30-16h30	4.2	Amorcer une démarche didactique dans l'écrit	P2, P3, P4, P5
		5.1 5.2	Organiser son enseignement en construisant une séance inscrite dans une séquence	P3, P4
Mercredi 12 février 25	16h30-18h30 Distanciel synchrone	1.1	Expérimenter et, à partir de traces de l'activité, proposer des éléments d'analyse Mutualiser avec les autres formés	P3, CC10, CC14
Mercredi 19 mars 25	9h30-12h30	4.1	Connaître et utiliser les programmes et le socle commun Se mettre à niveau des connaissances disciplinaires en résolution de problèmes mathématiques	P1

		4.2	Amorcer une démarche didactique en résolution de problèmes mathématiques	P2, P3, P4, P5
	13h30-16h30	5.1 5.2	Organiser son enseignement en construisant une séance inscrite dans une séquence	P3, P4
Mercredi 09 avril 25	16h30-18h30 Distanciel synchrone	1.1	Expérimenter et, à partir de traces de l'activité, proposer des éléments d'analyse Mutualiser avec ses pairs Evaluer les effets de la formation sur sa pratique professionnelle	CC14

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques au travers de lectures, d'analyses, d'échanges, de courtes vidéos le tout dans une démarche active de tous ;
- Appropriation individuelle, travaux de groupes, co-construction d'outils, mutualisation des productions, exposés des stagiaires ;
- Expérimentations lors des intersessions ;
- Mutualisation et analyse des expériences menées pendant les intersessions ;
- Auto-évaluation durant les phases de la formation avec feedback des formateurs ;
- Outils numériques.

OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

La plateforme isfecafarec-adistance

La formation étant hybride, les stagiaires bénéficient d'un accès à une plateforme web d'apprentissage en ligne open source qui offre, pour une communauté constituée d'un ou plusieurs formateurs et apprenants, de nombreuses possibilités d'interactions.

Basée sur le logiciel Moodle, isfecafarec-adistance, favorise les échanges et les interactions entre les apprenants, les formateurs et le contenu pédagogique. L'apprenant est ainsi placé au cœur du dispositif. Moodle intègre des outils et des activités d'apprentissage orientés sur :

- les communications synchrones (personnes en ligne visibles, chat) ;
- les communications asynchrones (forum) ;
- l'apprentissage collaboratif (groupes, glossaire, wiki, atelier, base de données) ;
- la réflexion critique (sondage : vote ; feedback : les attentes...)

La plateforme Moodle a été conçue pour favoriser une approche socioconstructiviste. Elle permet également d'apporter des ressources complémentaires permettant d'enrichir l'enseignement présentiel. Associée à l'accompagnement de l'ensemble de l'équipe de formateur, la plateforme isfecafarec-adistance est un moteur puissant au service de la réussite des apprenants.

EVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. Des badges seront émis lors de la réussite de tests les connaissances développées et les compétences travaillées.

L'évaluation des acquis des compétences développées sera réalisée par une auto-évaluation sur fiche ISFEC.

Fiche individuelle d'évaluation en fin de stage

Feuille de présence (ISFEC), transmise chaque matinée de formation à la DDEC dont dépend le maître délégué ainsi qu'à son CE. Attention, pour les sessions en distanciel synchrone, la présence sera attestée par les échanges avec le formateur, l'émargement et une trace de l'activité (quizz, document partagé...)

Attestation de formation (ISFEC)

POLITIQUE D'INCLUSION : HANDICAP

Les locaux de l'ISFEC AFAREC IdF sont accessibles à tous.

Tout besoin d'adaptation est étudié sur demande faite par courriel auprès du référent handicap : Mme Laurence TRICOT – referenthandicap@isfec-idf.net.

Toutes les informations relatives à une demande d'aménagement sont disponibles sur le site internet : [ici](#).

INSCRIPTIONS

Parcours de professionnalisation des maîtres délégués 1 ^{er} degré	Dates début formation	ID https://www.formiris.org/	Date de clôture des inscriptions
Année 2 Consolider sa pratique	27/11/2024	IDF-2024-00311	20/11/2024